

Origine et migration des diverses races humaines. Clémence Royer

## Citer ce document / Cite this document :

Royer Clémence. Origine et migration des diverses races humaines.. In: Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, II° Série. Tome 9, 1874. pp. 54-63;

doi: https://doi.org/10.3406/bmsap.1874.3019

https://www.persee.fr/doc/bmsap\_0301-8644\_1874\_num\_9\_1\_3019

Fichier pdf généré le 09/05/2018



## Origine et migration des diverses races humaines;

PAR Mme CL. ROYER.

«Mme Clémence Royer, dans la communication qu'elle a faite à la Société dans la dernière séance de décembre 1873, a senti combien il lui eût été utile de pouvoir mettre sous les yeux de ses collègues des cartes géologiques rendant visibles tous ses assertions et aidant l'esprit à les suivre. N'ayant pu se procurer ces cartes sur une assez grande échelle pour cette séance, elle remettra la seconde partie de son mémoire jusqu'à ce qu'elle ait pu les dresser elle-même.

Mais elle ne peut pas attendre plus longtemps pour répondre à certaines observations, questions et critiques de M. de Mortillet, qui a semblé infirmer en bloc, par des dénégations aussi générales que vagues, les résultats de sa communication.

M. de Mortillet lui a demandé des preuves des assertions contenues dans le mémoire qu'elle a lu à la Société. A l'entendre, M<sup>me</sup> Royer aurait affirmé toutes choses nouvelles dont il n'a jamais entendu parler parmi les géologues. La haute compétence de M. de Mortillet en ces matières donne trop de valeur à ses condamnations, quelques sommaires qu'elles aient été, pour les laisser sans appel.

Dans les affirmations de M<sup>me</sup> Royer, il faut distinguer les faits des théories. Quant aux faits, elle les reçoit de la main des géologues avec la plus parfaite docilité, confiante dans la patience et dans le soin minutieux avec lesquels ils les étudient. Elle ne croit donc avoir avancé aucun fait nouveau, que M. de Mortillet ne doive bien connaître, elle les a seulement rapprochés les uns des autres pour en déduire les conséquences évidentes à la seule inspection des cartes géologiques, mais en s'aidant parfois, pour les multiplier, d'observations orographiques ou hydrographiques souvent trop négligées par nos géologues.

Quant aux théories, au contraire, elle est prête à reconnaître que M. de Mortillet peut avoir en partie raison. Elle sait avoir en effet avancé quelques choses nouvelles dont peut-être il n'a jamais été question au pays des géologues.

C'est que malheureusement nos géologues, comme beaucoup d'autres savants trop spéciaux, vivent un peu trop étroitement confinés dans leur contrée scientifique. Ils semblent tenir peu de compte de ce qui se passe dans les pays limitrophes et garder vis-à-vis des faits qu'on y a établis une indépendance trop jalouse.

Il résulte par exemple des théories géologiques qui ont en quelque sorte cours forcé dans l'enseignement, que les montagnes se formant par soulèvements centrifuges, le globe, en se refroidissant, aurait augmenté le volume. M<sup>me</sup> Royer ne pouvant, sans se compromettre vis-à-vis des dogmes les mieux établis de la physique, accepter une pareille conséquence, s'est fait une autre théorie à son usage, d'où il résulte que, les montagnes étant le résultat de l'affaissement graduel et centripète des plaines, c'est-à-dire dans la direction normale de la pesanteur, le globe, en se refroidissant, a dû diminuer de volume, d'accord en cela encore avec la loi élémentaire du rayonnement de la chaleur dans l'espace et du retrait qui en est la conséquence.

Si M. de Mortillet lui reproche cette nouveauté, il a raison; mais du moins conviendrait-il d'examiner contradictoirement les deux thèses avant d'excommunier l'une d'elles. Le débat, M<sup>mo</sup> Royer est prête à le soutenir; elle le désire, l'appelle. Mais il entraînerait loin, bien loin, la Société en dehors du domaine habituel de ses discussions, en exigeant de fréquentes excursions dans les pays étrangers de la géologie, de la géographie, de la météorologie, de la physique du globe, de la physique générale et même peut-être presque de la chimie.

Ce débat cependant aurait son utilité. Que prétend établiren effet M. Royer? C'est que la distribution géographique actuelle des diverses races humaines, étant donné que la carte ethnographique du globe à notre époque soit en corrélation étroite avec la configuration des continents durant les diverses époques de la période tertiaire; c'est que, quelles qu'aient été

les migrations qui se sont effectuées depuis, soit à l'époque du bronze, soit pendant les âges historiques, qu'elles aient été aryennes ou non, qu'elles aient eu lieu d'Orient en Occident, d'Occident en Orient, elles n'ont pu faire disparaître, effacer, absorber nulle part un fond d'indigènes primitifs qui surnage au-dessus de tous les métissages, qui a résisté à tous les mélanges et qui se trahit surtout par la couleur de la peau, la couleur et la texture des cheveux et la couleur de l'iris, tous caractères ethniques beaucoup plus fixes que les caractères anatomiques, surtout pendant les diverses phases embryonnaires qui précèdent la puberté, c'est-à-dire chez les enfants.

Une pareille thèse conduit donc nécessairement sur le terrain géologique, c'est que l'enchaînement des sciences est tel que presque jamais un problème un peu général ne peut être résolu par l'une d'elles sans le secours de plusieurs autres et parfois de toutes les autres. Si la plupart de nos grandes questions restent stationnaires, quand les petites questions de détail font de réels progrès sans cependant apporter de solutions d'ensemble, il faut s'en prendre à cet isolement un peu trop systématique de nos groupes divers de savants spéciaux.

Les théories générales sont donc beaucoup moins indifférentes qu'on ne le croit à la solution de certains problèmes très-limités. Il n'est pas indifférent, par exemple, à l'anthropologie, qu'on se rattache en géologie à l'hypothèse des soulèvements des montagnes qui ne permet d'expliquer qu'un nombre restreint de faits isolés, ou à la théorie contraire de l'affaissement des plaines qui, par une suite de lois dérivées, jette au contraire sur l'ensemble de ces faits de grandes clartés; car si les montagnes se soulèvent, on peut en faire pousser à peu près arbitrairement où l'on veut et aussi haut qu'on en sent le besoin. Cet arbitraire ne comporte aucune loi fixe, étant luimême en désaccord avec toutes les lois connues. Du principe de l'affaissement lent, successif, mais constant des plaines, au contraire, se déduisent plusieurs principes secondaires d'une très-grande fécondité et d'une utilité évidente pour le géologue

surtout qui s'efforce de reconstituer la géographie du globe à chacun des âges de notre planète.

Le premier de ces principes est la continuité des eaux marines, si évident aujourd'hui dans la distribution des terres et des mers, et qui n'admet que des exceptions locales, toujours temporaires. Un lac salé, comme la Caspienne, est toujours le reste d'une ancienne mer et sa destinée est, dans un temps plus ou moins long, de se changer en lac d'eau douce ou de se dessécher et de disparaître. Tout lac, même d'eau douce, a également pour destinée de se combler ou de se rétrécir en fleuve, grâce à ses propres atterrissements; de sorte que toute contrée qui présente des lacs nombreux, comme la Finlande, est une terre récemment émergée. Une côte très-découpée en fiords nombreux et profonds, comme la côte de Norwége, est également, depuis peu, soit émergée, soit immergée, c'est une ligne côtière récente, qui n'a encore que peu souffert du travail de la mer.

Mais si une montagne peut germer à peu près partout, comme un champignon, si même elle pousse quelque part, suivant les lignes idéales d'un réseau géométrique, toutes ces lois tombent et nous sommes réduits, en face du hasard aveugle, à un scepticisme très-commode peut-être pour certains esprits qui se plaisent dans l'irrésolution qui ne compromet avec personne, mais d'une complète stérilité scientifique.

Le second principe qui se déduit de la théorie des affaissements, c'est la permanence des bassins maritimes ou des grands centres de dépression qui peut troubler seulement en apparence, et pour en modifier les résultats sans les détruire, quelque grande loi cosmique, telle que celle du transport périodique de la masse des eaux alternativement d'un pôle à l'autre en latitude ou le mouvement de translation lente des continents en longitude en sens inverse des courants équatoriaux.

La physique, la chimie, l'hydrographie comparées contre la défiance des contemporains, contre toute théorie générale, s'unissent pour nous donner d'excellentes raisons de l'absence

de tout dépôt sédimentaire un peu stable sur les hauts fonds marins formés de roches cristallines, et pour nous expliquer comment la vaste zone de terrains anciens qui entourent le pôle n'implique nuliement que ces mêmes terrains soient toujours restés emergés depuis l'époque où ils se sont déposés ou formés au fond des mers primitives.

En tout cela, Mme Cl. Royer reconnaît donc avoir avancé quelques nouveautés, mais il en est bien autrement de l'hypothèse d'un grand continent austral dont les terres polynésiennes et malaisiennes seraient les sommets et les plateaux les plus élevés. Cette hypothèse, au contraire, a cours depuis si longtemps parmi les savants que M<sup>me</sup> Cl. Royer renonce à en indiquer le premier inventeur; mais M. de Mortillet pourra sans doute remplir cette lacune. Ce qui est certain, c'est que des voyageurs, tels que Dumont d'Urville, Forster, J. Garnier, l'ont adoptée, ce qui implique qu'elle n'avait rien d'absurde ou d'antiscientifique à leurs yeux si bien accoutumés à l'observation directe. En tous cas, cette hypothèse, loin d'être une nouveauté, est une véritable vieillerie scientifique. Mais de plus, M. Marcou, qui vient de publier une seconde édition de sa grande carte géologique du monde, dans une communication récente à la Société de géographie, a constaté un fait qui semble singulièrement confirmer l'hypothèse du transport alternatif et périodique de la masse des eaux d'un pôle à l'autre, ayant pour conséquence un transport corrélatif, également périodique, mais en sens inverse, des continents. C'est que toutes les formations géologiques de l'hémisphère austral. loin de correspondre exactement, période par période, aux formations de même âge, leur sont toutes intermédiaires. C'est justement ce qui serait arrivé si entre chacune de nos grandes périodes géologiques la masse des mers s'était trouvée déplacée en latitude, laissant les continents émerger principalement dans l'hémisphère abandonné alors par elle.

Du reste, comme toutes ces discussions entraîneraient la Société trop loin et trop longtemps en dehors de son domaine, M<sup>m</sup> Clémence Royer la prie de vouloir bien nommer, parmi

DE MORTILLET. — ORIGINE DES DIVERSES RACES HUMAINES. 59 ceux de ses membres qui s'occupent de géologie, une commission spéciale à laquelle elle s'empressera de fournir toutes les preuves que M. de Mortillet lui réclame, et avec laquelle elle discutera volontiers toutes les assertions qu'elle a avancées, espérant bien pouvoir compter sur son concours pour en être membre.»

M. DE MORTILLET. « J'estime qu'il faut distinguer, dans le travail qui nous a été communiqué, ce qui est théorie et ce qui est observation.

Je fais bon marché de la théorie. Je la laisse volontiers de côté. Que les montagnes aient été formées par des soulèvements ou par suite de l'affaissement des plaines, peu m'importe. Elles existent, je le constate, cela me suffit. Pourlant, au risque d'enlever à M<sup>mo</sup> Clémence Royèr une douce illusion, je dirai que la théorie des affaissements, qu'elle paraît préférer, n'est pas neuve, comme elle semble le croire. Cette théorie est certainement plus âgée que M<sup>mo</sup> Clémence Royer elle-même.

Je n'ai pas non plus à rechercher si l'homme est originaire d'un grand continent englouti. Je ferai seulement observer que cette idée a été déjà plusieurs fois émise; qu'elle a fait grand bruit en Allemagne, et que M. Reinwald va, dans quelques jours, mettre en vente un livre où se trouve une carte indiquant ce continent, prétendue origine de l'humanité, et montrant toutes les émigrations humaines qu'on suppose en être parties.

Mais laissons tout cela! c'est de la théorie pure! Sur ce terrain, mon esprit, par trop positif, ne pourra jamais suivre la brillante imagination de M<sup>m</sup>° Clémence Royer.

M<sup>me</sup> Clémence Royer prétend que pour former une race distincte il faut un isolement complet, ce qui me semble être encore de la théorie. Voulant expliquer la formation des diverses races humaines, elle admet qu'à l'époque quaternaire, les mers divisaient les terres émergées en divers continents distincts ou grandes îles. C'est cette géographie géologique que je lui demande de nous prouver. Les détails

qu'elle a exposés ne correspondent pas du tout avec les données recueillies jusqu'à ce jour par les géologues. Ce n'est pas à la Bibliothèque nationale, dans les cartes et dans les livres qu'il faut aller étudier la question, c'est sur le terrain. Les mers, quand elles envahissent et recouvrent une région, laissent des dépôts qui témoignent de leur ancienne présence, quand bien même elles se sont retirées depuis des temps plus ou moins longs. Les pluies, les cours d'eaux, et diverses autres causes ont souvent corrodé, dénudé, entraîné une grande partie de ces dépôts marins, mais il en reste toujours des lambeaux, comme des témoins, qui peuvent servir à retracer, d'une manière suffisamment exacte, les anciennes mers, les mers de chaque époque. Ces lambeaux peuvent se comparer aux témoins ou colonnes de terre que les entrepreneurs de déblais laissent de loin en loin, pour qu'on puisse, en fin de travail, cuber la masse des matériaux qu'ils ont enlevés.

Au commencement de l'époque miocène, par suite du retrait des mers, il y a eu dans l'ouest de l'Europe une région émergée assez vaste. C'est là que vivait un être suffisamment intelligent pour faire du feu et tailler le silex. Cet être, qui était-il! nous n'en savons rien; nous n'avons trouvé aucun de ses restes. Nous nous garderons bien de l'appeler Homo primigenius! On ne peut nommer un être qu'on ne connaît pas. Ce que nous savons, c'est qu'il jouissait d'une certaine intelligence. Les restes de ses foyers et de son industrie sont recouverts par un dépôt marin. Ce dépôt s'étend dans les départements de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, d'Ille-et-Vilaine, et même des Côtes-du-Nord. On trouve, disséminés dans tous ces départements, des lambeaux de dépôts marins qui nous permettent de retracer, d'une manière satisfaisante, la mer de cette époque. Ce sont des preuves de ce genre que je prie M<sup>me</sup> Clémence Royer de nous donner, pour justifier sa carte des mers tertiaires.»

« Mme CL. Royer ne peut que voir un appui donné à ses opi-

nions, dans la relation inattendue d'un livre qui lui était inconnu. Elle constate avec plaisir que M. de Mortillet, qui précédemment lui reprochait d'avoir dit tant de choses inconnues,
lui fait aujourd'hui l'honneur de la trouver d'accord avec
beaucoup de géologues, ses prédécesseurs. Sans vouloir élever
une dispute de priorité, quant à celles de ses affirmations
théoriques dont elle croit pouvoir revendiquer la propriété, elle
priera seulement M. de Mortillet de vouloir bien sortir des
dénégations générales pour lui indiquer un fait parmi ceux
qu'elle a avancés qui sont absolument faux.»

« M. DE MORTILLET rappelle la mer miocène que M<sup>m</sup> Royer montrait recouvrant une partie de la Prusse. Il lui semble que jusqu'à présent on avait considéré cette partie de l'Europe comme émergée à cette époque. Elle était même couverte d'épaisses forêts de conifères, dont la résine fossilisée a produit l'ambre.

Je veux bien croire que les données acceptées jusqu'à ce jour par les géologues ne sont pas exactes, puisque Mme Clémence Royer les rectifie. J'avoue pourtant que ma croyance serait bien plus solide encore si Mme Royer pouvait nous fournir des preuves de ses assertions.»

« M<sup>me</sup> Cl. Royer répond qu'en avançant ce fait général seulement que, pendant la durée de l'époque tertiaire, à l'une de ses périodes, la Baltique communiquait librement d'un côté avec la mer du Nord par les plaines du Schleswig et de la Hollande et de l'autre avec la mer Noire par les bassins de la Vistule, du Dnieper et du Dniester, elle n'a rien dit qui fût incompatible avec l'existence de quelques terres émergées dans la Prusse ou l'Allemagne du Nord, aujourd'hui tout entières constituées de terrains modernes.

Dans une conversation particulière, M. de Mortillet lui a fait observer avec raison qu'elle aurait dû préciser et distinguer les époques. Si elle ne l'a pas fait, c'est que, dans la nécessité d'être brève, elle n'a pu aborder les questions de détails. S'il lui faut y entrer, elle objectera à M. de Mortillet que, comme elle l'a dit, non-seulement à l'époque miocène, mais à l'époque

éocène, la mer Baltique a bien d'une façon continue communiqué avec la mer Noire, alors bien plus vaste qu'aujourd'hui, puisqu'elle s'étendait jusqu'à la Caspienne et se confondait avec elle; car si la mer éocène ou miocène avait seulement 100 mètres de profondeur, comme aujourd'hui la Manche ou l'Adriatique, qui n'est qu'une véritable lagune, à l'une et à l'autre époque la bande de terrains granitiques qui va de Gitonus à Skaterinoslaw et que traverse le cours du Dnieper devait être submergée et former un haut-fond, entre le bassin de la Baltique et celui de la mer Noire. Que sur les bords de cet énorme détroit des terres immergées aient produit de l'ambre, rien de plus aisé à comprendre. Bien mieux, un courant des eaux chaudes méridionales de la mer Noire et de la Caspienne, franchissant la barre granitique du nord de la Russie, devait courir constamment dans ce détroit entraînant vers la Baltique, sur les eaux duquel il s'étalait, les détritus végétaux qu'il rencontrait dans son cours et porter ainsi sur les côtes allemandes submergées l'ambre qui pouvait avoir été produit sur les terrains éocènes ou crétacés alors émergés sur ses rives et parfaitement favorables à la végétation des conifères. »

M. DE MORTILLET objecte encore qu'on ne trouve point de fossiles miocènes sur les bords de la Caspienne.

M<sup>me</sup> Cl. Royer répond qu'une preuve négative en géologie est toujours insuffisante; les dépôts miocènes peuvent ne s'être formés que dans le détroit où ils étaient poussés par le courant; ils peuvent avoir été d'ailleurs détruits et dénudés à une époque d'émersion ultérieure; enfin ils peuvent être recouverts complétement par des terrains plus récents qui nous les cachent.

Tous ces faits, du reste, du moment qu'ils sont contestés, exigeraient des discussions longues et approfondies qui ne sont possibles que dans la commission dont M<sup>mo</sup> Royer demande la nomination.

M. Dally conteste l'utilité de cette commission, chacun des membres de la Société pouvant juger lui-même, dans les

- P. BROCA. INFLUENCE DE L'HUMIDITÉ SUR LES CRANES. 63 comptes rendus, les faits allégués dans le mémoire de M<sup>me</sup> Royer, dont les observations de M. de Mortillet n'ont pu que faire ressortir l'importance et l'intérêt.
- M<sup>me</sup> Cl. Royer n'insiste pas autrement sur la nomination d'une commission; la Société la jugeant inutile, elle retire sa proposition.

## De l'insuence de l'humidité sur la capacité du crâne;

PAR M. P. BROCA.

§ 1. — DE L'INFLUENCE DE L'HUMIDITÉ SUR LA FORME ET LES DIMENSIONS .

DES OS DU CRANE.

J'ai communiqué à la Société, il y a près de deux ans, un procédé de cubage qui permet d'obtenir la capacité réelle du crâne avec une grande approximation.

Les procédés connus jusqu'alors ne donnaient que des chiffres relatifs; on ne pouvait savoir jusqu'à quel point ces chiffres s'approchaient de la réalité, jusqu'à quel point ils s'en éloignaient. Cette incertitude ôtait toute valeur à la comparaison des relevés obtenus par des procédés différents. Mais ce qui était beaucoup plus grave, c'est que le même opérateur, cubant plusieurs fois de suite le même crâne, suivant le même procédé, pouvait obtenir des écarts de 30, de 40 centimètres cubes et même plus. Les craniologistes ne pouvaient donc constater sans erreur que des différences très-grandes; quant aux différences légères, elles leur échappaient entièrement.

Le procédé méthodique et régulier que j'ai institué fait disparaître la plupart des causes qui produisaient ces grandes variations. Appliqué sur un même crâne par plusieurs opérateurs déjà exercés au maniement du fuseau, il pourra donner des écarts de 10 centimètres cubes; mais entre les mains d'un même opérateur, procédant avec une attention soutenue, l'écart ne dépasse pas 5 centimètres cubes, représentant environ la trois centième partie de capacité d'un crâne ordinaire. On peut donc apprécier avec sécurité des différences légères, et on peut en particulier étudier l'influence